

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE SAINT-FLORENT

Séance du 29 avril 2026

Nombre de membres

- Afférents au C.M.  
19
- En exercice :  
19
- Qui ont pris part à  
la délibération :17

Vote : 18  
Pour : 18  
Contre : 0  
Abstention :0

Date de la  
convocation :  
14/04/2026

Date d'affichage :  
30/04/2026

L'an deux mille vingt-six,  
le vingt-neuf avril  
à 18h00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué,  
s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses  
séances, sous la présidence de Monsieur Claudy OLMETA, Maire.

**Présents :** Messieurs BENVENUTI Jean-François, CHAUBON, COSTA,  
HLUSICKA, MULTARI, PAOLINI, POLI, SIMONETTI-MALASPINA, et Mesdames  
CRISTOFARI, FEYDEL, GUARDINI, LOUIS, PONZEVERA, SCOTTO, TERAMO,  
VOLELLI.

**Procuration :** Madame CANOSI à Madame GUARDINI

**Absents :** Monsieur BENVENUTI Pascal

Monsieur HLUŠICKA a été nommé(e) secrétaire de séance

Objet de la délibération :

**Désignation des délégués titulaire et suppléant du Grand Site de France – Conca d'Oru,  
vignoble de Patrimonio – Golfe de Saint-Florent**

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de procéder à la désignation du nouveau  
délégué suppléant amené à siéger au sein des instances du Grand Site de France – Conca d'Oru,  
vignoble de Patrimonio – Golfe de Saint-Florent

Il demande au Conseil de bien vouloir en délibérer.

*Le Conseil, après en avoir délibéré, décide :*

➤ **de désigner comme délégué titulaire :**

Nom Prénom : *OLMETA Claudy*  
Adresse : *5 Route de Tettela 20217 ST FLORENT*  
Téléphone : *06-88-62-85-25*  
Adresse électronique : *msf.cdm@gmail.com*

➤ **de désigner comme délégué suppléant :**

Nom Prénom : *COSTA Paul*  
Adresse : *Le Chemin des Rosiers - Lot U Liamone - 20217 ST FLORENT*  
Téléphone : *06-11-78-70-98*  
Adresse électronique : *paul-mathieu.costa@orange.fr*

et les autorise à accomplir tout acte nécessaire à la présente délibération et à procéder à la  
notification de la présente délibération au Directeur du Grand Site de France – Conca d'Oru,  
vignoble de Patrimonio – Golfe de Saint-Florent.

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.*

Le Maire,



Claudy OLMETA